



COMMUNE D'ILLATS

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Patricia PEIGNEY, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 27 février 2026

PRESENTS : MM et Mmes P. PEIGNEY, F. PEDURAND, C. BUZOS, C. LAGARDERE, S. LABAT, E. BANOS, N. MOREAU, G. BAILLET, J-P. DESCAMPS, B. SARRAZIN, E. FARGEAS.

REPRESENTEE : S. VALLOIR (pouvoir à C. LAGARDERE)

ABSENTES : D. LESCURE, S. BOLZAN, E. AMART.

Secrétaire de séance : Nicolas MOREAU



Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025
- Approbation du Compte Financier unique 2025 - Budget annexe « Guix de Pinos »
- Délibération concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 pour le budget annexe « Guix de Pinos »
 - Vote du budget annexe « Guix de Pinos » 2026
 - Approbation du Compte Financier unique 2025 - Budget annexe « assainissement collectif Illats »
 - Délibération concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 pour l'assainissement collectif d'ILLATS
 - Vote du budget annexe assainissement collectif d'ILLATS 2026
 - Approbation du Compte Financier unique 2025 budget principal
 - Délibération concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 du budget principal
 - Vote du Budget unique 2026 – Budget Principal –
 - Budget Assainissement collectif – Remboursement à la commune de frais de secrétariat
 - Demande de DETR 2026 au titre des travaux sur bâtiments scolaires publics du 1^{er} degré – Climatisation du groupe scolaire (Ensemble des classes, dortoir, bureau de la directrice, garderie et restaurant scolaire)
 - Demande d'aide financière d'investissement à la CAF pour l'installation d'une climatisation dans les locaux d'accueil périscolaire
 - Institution d'une zone d'aménagement différée « Au Sabla nord » sur la commune d'ILLATS
 - Institution d'une zone d'aménagement différée « le Buhan nord » sur la commune d'ILLATS



DELIBERATIONS

1) Approbation du Compte Financier unique 2025 - Budget annexe « Guix de Pinos »

Madame PEIGNEY indique que le CFU est un document issu d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Elle présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU 2025.

Le conseil municipal, après avoir entendu ces explications complémentaires l'invite à quitter la salle.

Pour l'approbation du CFU, le conseil municipal est placé sous la présidence de Madame Cécile BUZOS, adjointe aux finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, VOTE le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Le compte financier unique 2025 du Budget Annexe Guix de Pinos a été arrêté à la somme de 51 286.98 € en recettes et 10 629.71 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés. Il peut être résumé comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Excédent N-1 :	15 418.74 €
- Titres émis en 2025 :	570.00 €
- Mandats émis en 2025 :	1 040.00 €
Excédent d'investissement cumulé fin 2024 :	14 948.74 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Excédent N-1 :	161 439.62 €
- Titres émis en 2025 :	50 716.98 €
- Mandats émis en 2025 :	9 589.71 €
Excédent de fonctionnement cumulé fin 2024 :	202 566.89 €

Soit un résultat excédentaire de 14 948.74 € (R 001) en section d'investissement et un résultat excédentaire de 202 566.89 € (R 002) en section de fonctionnement, sommes disponibles pour le budget primitif 2026.

Délibération adoptée par 11 voix POUR.

2) Délibération concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 pour le budget annexe « Guix de Pinos »

Le conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le Compte Financier Unique qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	15 418.74 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	161 439.62 €

<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	470.00 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	41 127.27 €

<u>Restes à réaliser :</u> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €

<u>Résultat de clôture de la section de fonctionnement :</u>	202 566.89 €
--	--------------

<u>Besoin net de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal.

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

<u>Ligne 002 :</u>	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	202 566.89 €

<u>Ligne 001 :</u>	
Résultat d'investissement reporté – Recette (R001) :	14 948.74 €

<u>Compte 1068 :</u>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0 €

Délibération adoptée par 12 voix POUR.

3) Vote du budget annexe « Guix de Pinos » 2026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget unique « Résidence Guix de Pinos » 2026 examiné lors de la réunion de la commission des finances du 17 février 2026, et arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	253 120.00 €
Dépenses et recettes d'investissement :	144 470.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la réunion de la commission des finances du 17 février 2026,

Vu le projet de budget primitif adressé le 19 février 2026,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget unique « Résidence Guix de Pinos » 2026, arrêté :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	144 470,00	129 521,26
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 14 948,74
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		144 470,00	144 470,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	253 120,00	50 553,11
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 202 566,89
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		253 120,00	253 120,00

TOTAL DU BUDGET (4)		397 590,00	397 590,00
----------------------------	--	-------------------	-------------------

Cette délibération adoptée par 12 voix pour

Voici le détail de ce budget :

DONATION GUIX DE PINOS ET REALISATION MAISO (M57) - RESIDENCE GUIX DE PINOS ILLATS - 20702 - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									A
DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
TOTAL	105 460,00	0,00	0,00	144 470,00	144 470,00	0,00	144 470,00	144 470,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (3)	101 808,74	0,00	0,00	140 470,00	140 470,00	0,00	140 470,00	140 470,00	
Total des dépenses d'équipement	101 808,74	0,00	0,00	140 470,00	140 470,00	0,00	140 470,00	140 470,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 651,26	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	3 651,26	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	105 460,00	0,00	0,00	144 470,00	144 470,00	0,00	144 470,00	144 470,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									144 470,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		90 041,26	0,00	129 521,26	129 521,26	129 521,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	3 651,26	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 651,26	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 651,26	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	86 390,00		125 521,26	125 521,26	125 521,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		86 390,00		125 521,26	125 521,26	125 521,26

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	14 948,74
--	-----------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					144 470,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		211 600,00	0,00	0,00	253 120,00	253 120,00	0,00	253 120,00	253 120,00
011	Charges à caractère général (3)	118 210,00	0,00	0,00	119 598,74	119 598,74	0,00	119 598,74	119 598,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		124 210,00	0,00	0,00	125 598,74	125 598,74	0,00	125 598,74	125 598,74
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles		125 210,00	0,00	0,00	127 598,74	127 598,74	0,00	127 598,74	127 598,74
023	Virement à la section d'investissement	86 390,00			125 521,26	125 521,26		125 521,26	125 521,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		86 390,00			125 521,26	125 521,26		125 521,26	125 521,26
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									253 120,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		50 160,38	0,00	50 553,11	50 553,11	50 553,11
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	50 160,38	0,00	50 553,11	50 553,11	50 553,11
Total des recettes de gestion des services		50 160,38	0,00	50 553,11	50 553,11	50 553,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		50 160,38	0,00	50 553,11	50 553,11	50 553,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						202 566,89
Total des recettes de fonctionnement cumulées						253 120,00

4) Approbation du Compte Financier unique 2025 - Budget annexe « assainissement collectif Illats »

Madame le Maire indique que le CFU est un document issu d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Elle présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU.

Le conseil municipal, après avoir entendu ces explications complémentaires l'invite à quitter la salle.

Pour l'approbation du CFU, le conseil municipal est placé sous la présidence de Madame Cécile BUZOS, adjointe aux finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **VOTE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Le compte financier unique 2025 du budget Assainissement Collectif ILLATS a été arrêté à la somme de 207 605.32 € en recettes et 122 334.65 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés. Il peut être résumé comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Excédent N-1 :	7 533.17 €
- Titres émis en 2025 :	59 593.81 €
- Mandats émis en 2025 :	47 343.53 €
Excédent d'investissement cumulé fin 2025 :	19 783.45 €
- Restes à réaliser dépenses :	80 000.00 €
- Restes à réaliser recettes :	0.00 €
Solde (déficit) :	80 000.00 €
Déficit d'investissement cumulé 2025 avec les restes à réaliser :	60 216.55 €

SECTION D'EXPLOITATION :

- Excédent N-1 :	403 820.52 €
- Titres émis en 2025 :	148 011.51 €
- Mandats émis en 2025 :	74 991.12 €
Excédent d'exploitation cumulé fin 2025 :	476 840.91 €

Soit un résultat excédentaire de **19 783.45 € (R 001)** en section d'investissement et un déficit de **60 216.55 € (R 1068)** en incluant les restes à réaliser.

Soit un résultat excédentaire de **476 840.91 €** en section de fonctionnement.

La somme disponible pour le budget primitif 2026 avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2025 et les reports de 2025 sur 2026 est donc de **416 624.36 € (R 002)**.

Délibération adoptée par 11 voix POUR

Question de M. BAILLET : la SAUR est-elle à jour de ses versements ?

Réponse de Sylvie Lacassagne : tout a été versé (y compris les retards de paiement) : en 2025 nous avons perçu les redevances de 2024 et 2025. La SAUR procède actuellement à des versements réguliers.

5) Délibération concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 pour l'assainissement collectif d'ILLATS

Le conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 du budget annexe « assainissement collectif », en adoptant le Compte Financier Unique qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	7 533.17 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	403 820.52 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	12 250.28 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	73 020.39 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	80 000.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €

<u>Résultat de clôture de la section de fonctionnement :</u>	476 840.91 €
--	--------------

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	60 216.55 €
--	-------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal.

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	416 624.36 €
--	---------------------

Ligne 001 :

Résultat d'investissement reporté – Excédent (R001) :	19 783.45 €
--	--------------------

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	60 216.55 €
--	--------------------

Cette délibération est adoptée par 12 voix POUR

6) Vote du budget annexe assainissement collectif d'ILLATS 2026

Madame Patricia PEIGNEY présente au conseil municipal le budget annexe assainissement collectif 2026 qui s'équilibre ainsi :

Section d'Exploitation :

Dépenses votées en 2026	523 110.00 €
Recettes votées en 2026	106 485.64 €
Résultat d'exploitation reporté	416 624.36 €

Section d'Investissement :

Dépenses votées en 2026	464 010.00 €
Restes à Réaliser 2025	80 000.00 €
Recettes votées en 2026	524 226.55 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	19 783.45 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte ces propositions et vote le budget annexe assainissement collectif 2026.

Mme le maire informe qu'elle a décidé de continuer à baisser la part communale de 10%.

Délibération adoptée par 12 voix POUR

Voici le détail :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	44 769,29	0,00	45 700,00	45 700,00	45 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des dépenses de gestion des services		55 269,29	0,00	56 200,00	56 200,00	56 200,00
66	Charges financières	1 100,00	0,00	900,00	900,00	900,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		63 099,29	0,00	59 100,00	59 100,00	59 100,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	424 611,71		404 415,55	404 415,55	404 415,55
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	59 594,00		59 594,45	59 594,45	59 594,45
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		484 205,71		464 010,00	464 010,00	464 010,00
TOTAL		547 305,00	0,00	523 110,00	523 110,00	523 110,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	523 110,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	99 999,48	0,00	63 000,64	63 000,64	63 000,64
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		99 999,48	0,00	63 000,64	63 000,64	63 000,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		99 999,48	0,00	63 000,64	63 000,64	63 000,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	43 485,00		43 485,00	43 485,00	43 485,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		43 485,00		43 485,00	43 485,00	43 485,00
TOTAL		143 484,48	0,00	106 485,64	106 485,64	106 485,64

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	416 624,36
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	523 110,00
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		419 353,88	80 000,00	420 525,00	420 525,00	500 525,00
Total des dépenses d'équipement		419 353,88	80 000,00	420 525,00	420 525,00	500 525,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		28 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		448 253,88	80 000,00	420 525,00	420 525,00	500 525,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	43 485,00		43 485,00	43 485,00	43 485,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		43 485,00		43 485,00	43 485,00	43 485,00
TOTAL		491 738,88	80 000,00	464 010,00	464 010,00	544 010,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	544 010,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	60 216,55	60 216,55	60 216,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	60 216,55	60 216,55	60 216,55
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ILLATS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF ILLATS - BP - 2026

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	60 216,55	60 216,55	60 216,55
021	Virement de la section d'exploitation (4)	424 611,71		404 415,55	404 415,55	404 415,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	59 594,00		59 594,45	59 594,45	59 594,45
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		484 205,71		464 010,00	464 010,00	464 010,00
TOTAL		484 205,71	0,00	524 226,55	524 226,55	524 226,55

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	19 783,45
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	544 010,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	420 525,00
---	-------------------

7) Approbation du Compte Financier unique 2025 budget principal

Madame le Maire indique que le CFU est un document issu d'une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ; elle présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU.

Le conseil municipal, après avoir entendu ces explications complémentaires l'invite à quitter la salle.

Pour l'approbation du CFU, le conseil municipal est placé sous la présidence de Madame Cécile BUZOS, adjointe aux finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **VOTE** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Le compte financier unique 2025 de la commune d'ILLATS a été arrêté à la somme de 1 904 486.06 € en recettes et 1 544 106.85 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement. Il peut être résumé comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Déficit N-1 :	286 420.14 €
- Titres émis en 2025 :	587 673.97 €
- Mandats émis en 2025 :	380 361.53 €
Déficit d'investissement cumulé fin 2025 :	79 107.70 €
- Restes à réaliser dépenses :	67 912.00 €
- Restes à réaliser recettes :	2 612.00 €
Solde (déficit) :	65 300.00 €
Déficit d'investissement cumulé 2025 avec les restes à réaliser :	144 407.70 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Excédent N-1 :	255 908.47 €
- Titres émis en 2025 :	1 316 812.09 €
- Mandats émis en 2025 :	1 163 745.32 €
Excédent de fonctionnement cumulé fin 2025 :	408 975.24 €

Soit un résultat déficitaire de **79 107.70 € (D 001)** en section d'investissement et un déficit de **144 407.70 € (R 1068)** en incluant les restes à réaliser.

Soit un résultat excédentaire de **408 975.24 €** en section de fonctionnement.

La somme disponible pour le budget primitif 2026 avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2025 et les reports de 2025 sur 2026 est donc de **264 567.54 € (R 002)**.

Cette délibération est adoptée par 10 voix POUR – 1 ABSTENTION (G. BAILLET)

8) Délibération concernant l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 du budget principal

Le conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le Compte Financier Unique qui fait apparaître :

<u>Reports :</u>	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	286 420.14 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	255 908.47 €

<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	207 312.44 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	153 066.77 €

<u>Restes à réaliser</u> : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	67 912.00 €
En recettes pour un montant de :	2 612.00 €

<u>Résultat de clôture de la section de fonctionnement</u> :	408 975.24 €
--	--------------

<u>Besoin net de la section d'investissement</u> :	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	144 407.70 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal.

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

<u>Ligne 002</u> :	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	264 567.54 €

<u>Ligne 001</u> :	
Résultat d'investissement reporté – déficit (D001) :	79 107.70 €

<u>Compte 1068</u> :	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	144 407.70 €

Délibération adoptée par 11 voix POUR – 1 abstention (G. BAILLET)

9) Vote du Budget unique 2026– Budget Principal

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget principal 2026 examiné lors de la réunion de la commission des finances du 17 février 2026, et arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	1 515 569.00 €
Dépenses et recettes d'investissement :	413 018.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la réunion de la commission des finances du 17 février 2026,

Vu le projet de budget primitif adressé le 19 février 2026,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget principal 2026, arrêté :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	265 998.30	410 406.00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	67 912.00	2 612.00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	(si solde négatif) 79 107.70	(si solde positif) 0.00
Total de la section d'investissement		413 018.00	413 018.00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 515 569,00	1 251 001.46
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) 264 567.54
Total de la section de fonctionnement		1 515 569.00	1 515 569.00
TOTAL DU BUDGET		1 928 587.00	1 928 587.00

Voici le détail de ce budget :

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	282 264,86	67 912,00	0,00	265 998,30	265 998,30	0,00	265 998,30	333 910,30
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	166 154,86	67 912,00	0,00	208 388,30	208 388,30	0,00	208 388,30	276 300,30
Total des dépenses d'équipement	191 154,86	67 912,00	0,00	208 388,30	208 388,30	0,00	208 388,30	276 300,30
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	66 110,00	0,00		57 610,00	57 610,00		57 610,00	57 610,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	66 110,00	0,00	0,00	57 610,00	57 610,00	0,00	57 610,00	57 610,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	282 264,86	67 912,00	0,00	265 998,30	265 998,30	0,00	265 998,30	333 910,30
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 79 107,70

Total des dépenses d'investissement cumulées 413 018,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	282 264,86	2 612,00	265 998,30	265 998,30	268 610,30
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	7 502,00	2 612,00	3 600,00	3 600,00	6 212,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	7 502,00	2 612,00	3 600,00	3 600,00	6 212,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 308,86	0,00	46 676,30	46 676,30	46 676,30
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	64 308,86	0,00	46 676,30	46 676,30	46 676,30
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	96 810,86	2 612,00	50 276,30	50 276,30	52 888,30
021 Virement de la section de fonctionnement	170 000,00		202 457,00	202 457,00	202 457,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 454,00		13 265,00	13 265,00	13 265,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	185 454,00		215 722,00	215 722,00	215 722,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 144 407,70

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées	413 018,00
---	-------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 520 316,00	0,00	0,00	1 515 569,00	1 515 569,00	0,00	1 515 569,00	1 515 569,00
011	Charges à caractère général (3)	493 395,00	0,00	0,00	457 282,00	457 282,00	0,00	457 282,00	457 282,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	682 750,00	0,00		686 000,00	686 000,00		686 000,00	686 000,00
014	Atténuations de produits	7 300,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	143 167,00	0,00	0,00	146 265,00	146 265,00	0,00	146 265,00	146 265,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 326 612,00	0,00	0,00	1 292 547,00	1 292 547,00	0,00	1 292 547,00	1 292 547,00
66	Charges financières	5 750,00	0,00		4 600,00	4 600,00		4 600,00	4 600,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00			700,00	700,00		700,00	700,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		8 250,00	0,00	0,00	7 300,00	7 300,00		7 300,00	7 300,00
Total des dépenses réelles		1 334 862,00	0,00	0,00	1 299 847,00	1 299 847,00	0,00	1 299 847,00	1 299 847,00
023	Virement à la section d'investissement	170 000,00			202 457,00	202 457,00		202 457,00	202 457,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 454,00			13 265,00	13 265,00		13 265,00	13 265,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		185 454,00			215 722,00	215 722,00		215 722,00	215 722,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 515 569,00
--	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 264 407,53	0,00	1 251 001,46	1 251 001,46	1 251 001,46
013	Atténuations de charges (2)	4 529,53	0,00	4 912,06	4 912,06	4 912,06
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	91 598,00	0,00	88 112,00	88 112,00	88 112,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	346 552,00	0,00	336 552,00	336 552,00	336 552,00
731	Fiscalité locale	527 164,00	0,00	527 000,00	527 000,00	527 000,00
74	Dotations et participations (2)	284 064,00	0,00	278 686,00	278 686,00	278 686,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10 500,00	0,00	15 739,40	15 739,40	15 739,40
Total des recettes de gestion des services		1 264 407,53	0,00	1 251 001,46	1 251 001,46	1 251 001,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 264 407,53	0,00	1 251 001,46	1 251 001,46	1 251 001,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	264 567,54
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 515 569,00
--	---------------------

Le budget est adopté par 9 voix POUR – 3 ABSTENTIONS (G. BAILLET, J-P. DESCAMPS, B. SARRAZIN)

10) Budget Assainissement collectif – Remboursement à la commune de frais de secrétariat

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'un dédommagement de frais de secrétariat (salaires et divers frais de fonctionnement) est versé depuis 7 ans par le budget « assainissement collectif » au budget principal. Le montant correspondant a été évalué pour l'année 2026 à 10 000 € par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré DECIDE de verser une participation de : 10 000 € au budget principal de la commune d'ILLATS, en dédommagement des frais de secrétariat pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Délibération adoptée par 12 voix POUR

11) Demande de DETR 2026 au titre des travaux sur bâtiments scolaires publics du 1^{er} degré – Climatisation du groupe scolaire (Ensemble des classes, dortoir, bureau de la directrice, garderie et restaurant scolaire)

Madame le Maire indique que le conseil municipal a pris conscience, en raison des dérèglements climatiques, de la nécessité de s'adapter face aux vagues de chaleurs qui vont être de plus en plus fréquentes.

Ainsi ces dernières années, les élèves, les enseignants et les agents se plaignent de plus en plus des températures très élevées à l'intérieur des bâtiments ce qui crée des conditions d'enseignement pénibles et difficilement supportables.

Afin d'assurer un plus grand confort thermique, il serait souhaitable, au cours des années 2026 et 2027, de faire installer la climatisation dans l'ensemble du groupe scolaire (salles de classe, dortoir, bureau de la directrice, garderie et restaurant scolaire) :

Le coût prévisionnel global de ces travaux s'élève à 60 737.93 € HT soit 71 240.52 € TTC décomposé ainsi :

- Garderie	12 483.45 €
- Cantine	5 910.40 €
- Dortoir et maternelle	9 097.32 €
- Salles de classe CE 1 à CM 2	25 590.76 €
- Bureau de la Directrice	4 776.00 €
- Mise en service	2 880.00 €

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)			
Financements publics			
Etat	DETR	21 258.28 €	35 %
Région			
Département			
...			
Auto-financement			
Fonds propres		39 479.65 €	65 %
Emprunt			
Total HT		60 737.93 €	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 6 juillet 2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 30 août 2027

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 60 737.93 € HT soit 71 240.52 € TTC

- approuve le plan de financement exposé

- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR 2026

Délibération adoptée à l'unanimité

12) Demande d'aide financière d'investissement à la CAF pour l'installation d'une climatisation dans les locaux d'accueil périscolaire

Madame le Maire indique que ces dernières années, les élèves qui fréquentent l'accueil périscolaire et les agents qui interviennent au sein de la structure se plaignent de plus en plus des températures très élevées à l'intérieur des bâtiments ce qui crée des conditions de vie pénibles et difficilement supportables.

Afin d'assurer un plus grand confort thermique, il serait souhaitable, au cours de l'année 2026 de faire installer la climatisation dans ces locaux.

Elle précise que ce projet est susceptible de bénéficier d'une aide financière à l'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde.

Le coût prévisionnel global de ces travaux s'élève à 12 483.45 € HT soit 14 980.14 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve ce projet

- autorise Madame le Maire à solliciter une aide financière d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales au taux le plus élevé possible

- charge Madame le Maire d'effectuer toute démarche administrative utile à cette réalisation et l'autorise à signer toute pièce afférente à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

13) Institution d'une zone d'aménagement différée « Le Buhan nord »

Madame le Maire rappelle que la Communauté de communes a la possibilité d'instituer des zones d'aménagement différé (ZAD) permettant d'instituer un droit de préemption destiné à la réalisation d'une ou plusieurs des actions ou des opérations d'aménagement suivantes :

- Un projet urbain,
- Une politique locale de l'habitat,
- Organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
- Favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
- Réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur,
- Lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux,
- Permettre le renouvellement urbain,
- Sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti.

La ZAD peut être créée pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation de ces actions ou opérations d'aménagement (article L. 210-1 du code de l'urbanisme).

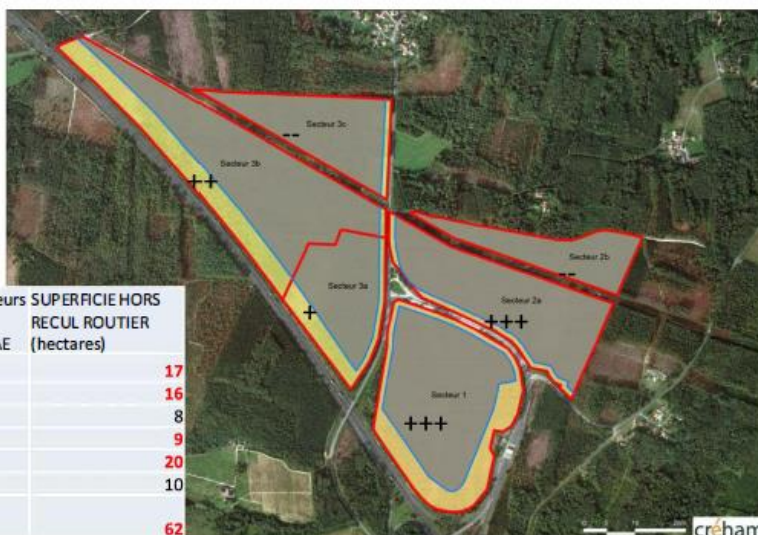
Les ZAD permettent d'ouvrir un droit de préemption, qui peut être exercé pendant une période de six ans renouvelables à compter de la publication de l'acte qui a créé la zone. Ce droit est institué au bénéfice de la Communauté de communes Convergence Garonne.

Il est proposé de créer une ZAD sur la commune d'Illats, à proximité directe de l'échangeur de l'autoroute, sur un périmètre de 29 hectares, dans le secteur dit « Le Buhan Nord » (secteurs 3a et 3b sur la carte ci-après).

Une étude d'implantation de parc d'activité économique avec analyse des périmètres et des sensibilités (annexée) a déjà été menée par la Communauté de communes faisant apparaître cette zone comme très favorable à l'accueil d'un parc d'activité économique (secteurs 3a et 3b ci-dessous) :

Les périmètres présentés favorables les secteurs de moindre contraintes à la faisabilité de zones d'activités représentent environ 62 ha (hors reculs routiers). Ces sont les secteurs de moindre contraintes dans le contexte de ce site. Ils ne comportent pas a priori de zones humides mais ils comportent d'autres sensibilités environnementales moyenne ou fortes liées à la faune/flore. Ils nécessiteront donc des études d'impacts plus approfondies d'évitement et/ou de compensation).

LIBELLE	Hiérarchisation des secteurs pour la faisabilité d'aménagement de la ZAE	SUPERFICIE HORS REcul ROUTIER (hectares)
Secteur 1	Favorable	17
Secteur 2a	Favorable	16
Secteur 2b	Défavorable	8
Secteur 3a	Favorable	9
Secteur 3b	Favorable	20
Secteur 3c	Défavorable	10
Total des secteurs favorables (ha)		62



Cette ZAD serait instituée dans le but de créer une zone d'activité économique et favoriser ainsi le développement économique et l'emploi sur le territoire sur un périmètre stratégique à proximité directe de l'autoroute ayant déjà fait l'objet d'un aménagement avec l'aire de covoiturage. Sur le secteur envisagé se trouvent déjà également des installations liées au concessionnaire de l'autoroute.

La création de la ZAD est conforme au document d'orientation et aux objectifs du SCOT. En effet, ce document a identifié la création de ZAE à Illats, à la sortie de l'échangeur 2 de l'autoroute A62, comme espace de développement de zones d'activités économiques sur le territoire de la CDC Convergence Garonne.

CONSIDERANT l'intérêt économique de créer une zone d'aménagement différée sur la commune d'Illats ;

Ayant entendu les explications de Madame le Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

EMET un avis favorable à la création de zone d'aménagement différé (ZAD) « Le Buhan Nord » sur le territoire de la commune d'Illats d'une superficie d'environ 29 hectares.

Délibération adoptée par 12 voix POUR

14) Institution d'une zone d'aménagement différée « Au Sabla Nord »

Madame le Maire rappelle que la Communauté de communes a la possibilité d'instituer des zones d'aménagement différé (ZAD) permettant d'instituer un droit de préemption destiné à la réalisation d'une ou plusieurs des actions ou des opérations d'aménagement suivantes :

- Un projet urbain,
- Une politique locale de l'habitat,
- Organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
- Favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
- Réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur,
- Lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux,
- Permettre le renouvellement urbain,
- Sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti.

La ZAD peut être créée pour constituer des réserves foncières en vue de permettre la réalisation de ces actions ou opérations d'aménagement (article L. 210-1 du code de l'urbanisme).

Les ZAD permettent d'ouvrir un droit de préemption, qui peut être exercé pendant une période de six ans renouvelables à compter de la publication de l'acte qui a créé la zone. Ce droit est institué au bénéfice de la Communauté de communes Convergence Garonne.

Il est proposé de créer une ZAD sur la commune d'ILLATS, à proximité directe de la zone d'Activité « Pays de Podensac, sur un périmètre d'environ 5,6 hectares, dans le secteur dit « Au Sabla Nord »

Cette ZAD serait instituée en vue d'une future extension de la zone d'activité économique existante « Pays de Podensac » afin de favoriser ainsi le développement économique et l'emploi sur le territoire.

La création de la ZAD est conforme au document d'orientation et aux objectifs du SCOT. En effet, ce document a identifié l'extension de la ZAE du Pays de Podensac, comme espace de développement de zones d'activités économiques sur le territoire de la CDC Convergence Garonne.

CONSIDERANT l'intérêt économique de créer une zone d'aménagement différée sur la commune d'Illats ;

Ayant entendu les explications de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

EMET un avis favorable à la création de zone d'aménagement différé (ZAD) au Sabla Nord d'une superficie d'environ 5.6 hectares ;

Délibération adoptée par 12 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

1- Concernant le four à bois historique de la boulangerie, patrimoine de notre commune d'Illats, ne pourrions-nous pas diligenter une visite technique pour obtenir un devis de remise en service (Mme le maire a en sa possession la question complète).

Madame le Maire est d'accord avec la proposition de M. DESCAMPS. Dans tous les cas un devis n'engage à rien.

Monsieur BAILLET informe que l'association Adichats pourrait être sollicitée, elle pourrait être intéressée par ce chantier (<https://www.assoadichats.net/chantiers-de-benevoles/>).

2- Concernant la surcharge de déchets hors du bâtiment de traitement de la PAPREC entraînant des nuisances, notre 1^{er} magistrat pourrait-il user de son pouvoir de police pour surveiller les pics d'approvisionnement en déchets et veiller à ce que la direction de la PAPREC respecte le cahier des charges qui lui est fixé, contrôler le bon écoulement des eaux (Mme le maire a été destinataire de la question complète ainsi que de quelques illustrations).

Par le passé, des réunions ont été régulièrement organisées avec Monsieur François POULIQUEN (ancien directeur) et la situation était contenue.

Madame le Maire a pris rendez-vous avec M. Guillaume ALEXANDRE -nouveau directeur- car effectivement la situation empire.

3- Pourquoi le quartier de Goujon a-t-il connu une coupure d'électricité de cinq jours après la dernière tempête ?

Madame le Maire indique que cette situation est liée à un manque de personnel chez ENEDIS en raison d'un pic d'activité à la suite de la tempête (ligne haute tension coupée). Ce sont des équipes venues des Ardennes qui ont finalement rétabli le courant.

4- Monsieur LABAT souhaite savoir ce qu'il en est du logement en face de la boulangerie.

Madame le Maire informe que ce logement appartient au C.C.A.S. Une étude thermique sera diligentée prochainement.

5- Monsieur LABAT souhaite également savoir ce qu'il en est du locker.

Madame le Maire précise que la question a été évoquée et est en cours avec mondial relais pour une réinstallation prochaine

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 47.

Le Maire,
Patricia PEIGNEY

Le secrétaire de séance,
Nicolas MOREAU